



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Notre-Dame tenue le 28 octobre 2020, à 19 h, sur TEAMS**

Présences

Madame Kim Thériault, directrice

Monsieur Christian Slachetka, parent membre, président

Madame Joëlle Doyle, parent membre

Madame Karine Mathieu, parent membre

Madame Caroline Simoneau, parent membre

Madame Lisa Thibault, représentante du personnel du service de garde

Madame Hélène Primeau, représentante du personnel de soutien

Madame Nadine Lebel-Sancoucy, représentante du personnel enseignant

Madame Nathalie Portolese, représentante du personnel enseignant

Monsieur Michaël Tremblay, représentant du personnel enseignant

Absence

Madame Sophie Legault, parent membre

1-Ouverture de la séance :

Le président, Monsieur Christian Slachetka, ouvre la séance à 19 h.

2-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts à l'ordre du jour

2.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020.

11.1 Formation

CÉ-2021-05

Sur proposition de Madame Mathieu, l'ordre du jour est adopté avec les ajouts.

2.1-Approbation du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020.

CÉ-20-21-06

Le procès-verbal est approuvé tel quel proposée par madame Lisa Thibault et approuvée à l'unanimité.

3-Parole au public

Madame Mathieu nous informe d'une situation qui s'est passée aujourd'hui, à l'école, vers 17 h, soit un parent qui se promenait dans l'école sans masque. Après échanges, Madame Lisa Thibault, du SDG, informera les éducatrices en ce sens, et ce, dès demain.

CÉ-20-21-07

4- Allocation École on bouge

Madame Thériault informe et donne des précisions concernant une allocation ministérielle « À l'école, on bouge » qui est offerte par le Ministère de l'Éducation. Cette allocation donne les moyens aux écoles pour faire bouger leurs élèves. Elle a une durée de quatre ans et remet une somme totale de 25 000\$. Monsieur Jordan Petitpas, enseignant en éducation physique, a été mandaté pour chapeauter le projet et rencontrera éventuellement les responsables des autres écoles qui ont déjà en place ce projet enfin d'en connaître davantage le processus.

70% du total pour instaurer des projets

20% pour achats du matériel

10% pour les autobus – transport transféré en matériel ou projets

Afin d'obtenir cette allocation, une résolution doit être approuvée par le conseil d'établissement. Madame Thériault la présente aux membres, en fait la lecture et répond aux questions.

Après discussion, il est proposé par Madame Joëlle Doyle d'adopter cette résolution et de la transmettre aux personnes concernées. Adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-08

5- Activités éducatives

Madame Thériault présente, à titre informatif, les activités éducatives pour nos 1^{re} et 3^e cycles, activités qui devraient se dérouler durant l'année scolaire 2020-2021. Elle confirme aux participants qu'étant donné que nous sommes en zone rouge : aucune sortie n'est acceptée. Aucuns frais ne seront demandés aux parents puisque ces derniers seront entièrement payés par l'allocation ministérielle.

Les activités éducatives du 2^e cycle et du préscolaire seront présentées lors du prochain conseil d'établissement.

Après discussion, il est proposé par madame Mathieu et approuvé à l'unanimité.

CÉ-20-21-

6- Fonds spéciaux

Madame Thériault présente un tableau résumant les besoins pour cette année. Soit, une tombola ou un tirage aux fins d'année, vie étudiante, école en fête, encadrement par privilèges, cadeaux des finissants, cartes repas, sacs réutilisables.

Il est proposé par Madame Joëlle Doyle d'adopter cette résolution. Adopté à l'unanimité.

7- Ajouts : Règles de régie interne

Monsieur Slachetka propose de mettre à jour les règles de régie interne avec la nouvelle nomenclature du CSSMI. Avant d'effectuer les changements, nous attendrons la confirmation officielle du nom du centre de service.

8- Suivis

Vente de chocolat et Cour d'école

Suivi : Aucune campagne de financement autorisée en zone rouge. Nous aviserons selon l'état de la situation.

Madame Doyle présente la campagne de financement Colle à moi : étiquettes pour apposer sur les plats et vêtements. 15% sur toutes les ventes. Aucun minimum à atteindre.

Madame Thériault demande quelles seront les retombées financières pour une école comme la nôtre. Madame Doyle va s'informer et nous revenir à ce sujet.

Pour le prochain CÉ, Madame Lisa ira chercher de l'information pour un partenariat avec les Entreprises M&M.

Cour d'école

Les travaux débiteront prochainement et le trou sera rempli d'ici décembre. Travaux pour améliorer l'écoulement du sol l'année prochaine.

Mme Thériault donne des nouvelles concernant la reconstruction de l'école. La reconstruction est toujours dans les priorités du CSSMI, mais elle n'est pas financée par le ministère. Des pressions sont faites en ce sens.

9- Informations générales

9.1 Direction

Concernant la situation sanitaire, l'école n'est pas touchée pour l'instant. 49 écoles ont été touchées et nous n'en faisons pas partie. On contrôle des choses, mais on ne contrôle pas tout.

Les activités d'encadrement par privilèges (EPP) sont maintenues et les élèves adorent les activités pour encourager les bons comportements individuellement ou de groupe et apprécient le fait de pouvoir s'acheter des récompenses.

Notre 1^{er} défi cette année concerne la règle 1. Les élèves des 3 classes gagnantes recevront un sac de chips.

Madame Thériault termine en félicitant Monsieur Slachetka pour sa nomination comme membre parent du nouveau conseil d'administration du CSSMI.

9.2 Enseignants

Monsieur Michael fait suite à Mme Thériault et informe le CÉ de la présence du chariot «Alibaba» qui permet de s'acheter différents produits selon leur nombre de coupons privilège. Activité spéciale Harry Potter en éducation physique.

Les enseignants se préparent à une fermeture de classe. Nos responsables de l'informatique à l'école soutiennent l'équipe.

Coup de chapeau aux élèves qui gardent le moral. Les éducatrices travaillent très fort en résolution de conflit et en animation d'ateliers d'habiletés sociales.

Notre spécialiste de musique de faire de la désinfection entre les cours. Bravo à madame Raphaëlle.

9.3 Parents

Monsieur Slachetka fait le suivi pour le comité de parents.

9.4 Service de garde

Madame Lisa prépare les 3 prochaines journées pédagogiques : 4 novembre (tombola), 22 novembre (une minute pour gagner), 30 novembre (Noël).

Madame Lisa est questionnée quant aux frais chargés aux parents lors des pédagogiques. Le montant varie entre 1\$ et 3\$. Aucune sortie n'est prévue étant donné les consignes sanitaires. Les parents questionnés semblent trouver les frais raisonnables. Si des parents ont des difficultés à payer, l'école peut fournir un soutien financier au besoin. Plusieurs commentaires positifs en lien avec la programmation et les thématiques.

Une question est posée en lien avec les dons d'habits de neige. L'opération est complétée et les habits de neige distribués.

10- Correspondance

Aucune correspondance.

11- Varia

11.1 Formation

Une formation obligatoire est offerte à tous les nouveaux membres des conseils d'établissement concernant la nouvelle gouvernance. Une première capsule est présentée aux membres et la documentation pour la suite sera envoyée dans les prochains jours.

12- Levée de l'assemblée

Proposée par Madame Lisa à 20 h 30.

La prochaine rencontre est prévue le 2 décembre prochain.

Christian Slachetka
Président

Kim Thériault
Directrice